



Demande préalable de travaux

Par Droiturba

Bonsoir,

J'aimerais savoir si l'acceptation préalable de travaux par la mairie sur un bâtiment n'ayant pas de permis de construire équivaut à valider la légalité du permis de construire?

Je vous remercie par avance de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Non. Rien n'est automatique.

C'est la suite de

<https://www.forum-juridique.net/immobilier/urbanisme/regularisation-construction-sans-permis-t38816.html>

?